

Dans le contexte actuel, la Municipalité continue d'informer l'ensemble des citoyens sur les mesures prises pour protéger la population des risques de propagation du Coronavirus.

CORONAVIRUS : LES MESURES DE PROTECTION SUR LA COMMUNE

NOUVELLES MESURES

Fermeture des marchés

A la suite des dispositions gouvernementales, les marchés de Saint-Michel (mercredi) et de Tharon (samedi) sont désormais fermés jusqu'à nouvel ordre.

Pratique sportive réduite

La pratique du sport en extérieur est limitée à une distance d'1 km du domicile et d'une durée d'1h maximum. L'heure de début de pratique devra être indiquée sur l'autorisation dérogatoire.



Fermeture des plages et espaces publics

Sur décision de la préfecture, l'accès aux plages, parcs, jardins publics ainsi qu'au front de mer est interdit.

Interdiction de prendre l'eau à la source de Tharon

L'accès aux plages étant interdit, il n'est pas possible de se rendre à la source de Tharon pour y prendre de l'eau.

Interdiction des regroupements

Interdiction des rassemblements collectifs, publics et privés, des activités associatives, compétitions sportives et entraînements, sans limitation de jauge d'accueil du public, sur l'ensemble du territoire communal à compter du lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre.

Services municipaux

Conformément aux directives nationales et dans l'optique de limiter la propagation du COVID19, l'accueil de la mairie est fermé depuis le 17 mars. Toutefois, une permanence téléphonique est assurée à la mairie (02.40.64.99.99) et au CCAS (02.40.64.99.94). De plus, le secrétariat de la mairie peut recevoir du public seulement pour les déclarations de décès et la délivrance des actes civils urgents, sur appel téléphonique préalable.

La police municipale reste joignable par téléphone (06.17.58.75.69). Les agents sont sur le terrain pour faire respecter les consignes de confinement.

Les services techniques assurent les interventions urgentes sur la voie publique (02.28.53.56.00)

Fermeture des établissements recevant du public

- l'école maternelle et élémentaire / le restaurant scolaire / la médiathèque
- les salles municipales mises à disposition des associations
- le complexe sportif de la Viauderie / le stand de tir de la Hervière / le jeu de boules de Tharon / le club nautique / le club house du tennis
- le cinéma St-Michel

CORONAVIRUS : DES DISPOSITIONS POUR LES PLUS FRAGILES

La mairie accompagne les personnes les plus vulnérables pour faire face à la crise sanitaire actuelle.

Si vous êtes seuls, isolés et éprouvez des difficultés à vous déplacer pour subvenir à vos besoins quotidiens (courses alimentaires, pharmacie,...), n'hésitez pas à téléphoner au secrétariat de la mairie (02.40.64.99.99) qui prendra en compte votre message. Ce service s'adresse aux personnes âgées, handicapées ou en difficulté qui subissent l'interruption des services d'aide à domicile.

En fonction de vos demandes, les services communaux s'efforceront d'apporter une réponse adaptée en fonction des moyens à notre disposition.



COLLECTE DES DÉCHETS PENDANT LA CRISE SANITAIRE



Dans le cadre des directives nationales face à la situation de crise sanitaire liée au COVID19, Pornic agglomération Pays de Retz met en place des mesures en lien avec la gestion des déchets :

Service Environnement

L'accueil physique du service Environnement de Pornic agglomération Pays de Retz (Pornic et Sainte-Pazanne) est fermé au public. L'accueil téléphonique est toujours possible au : 02 51 74 28 10.

Collecte des ordures ménagères

Les collectes des ordures ménagères (bacs noirs) sont maintenues. Les collectes des emballages (bacs et sacs jaunes) sont aujourd'hui maintenues mais pourraient évoluer.

Colonnes d'apports volontaires

Pour la collecte du verre et du papier, nous vous invitons à stocker ces déchets chez vous et à ne pas vous rendre aux points tri pour limiter au maximum vos déplacements.

Déchèteries

L'ensemble des déchèteries du territoire est fermé depuis le mardi 17 mars et jusqu'à nouvel ordre. Le dépôt sauvage est un délit sanctionnable. Merci de respecter les consignes d'hygiène et de conserver les déchets chez vous.

Collecte des textiles

Le service de collecte « Le Relais » continue de fonctionner mais avec une réduction du nombre de chauffeurs et donc avec un risque de saturation des conteneurs. Le service de collecte « Croix Rouge », ne collecte plus ses bornes textiles.

Il est interdit de déposer des sacs au sol en cas de bacs pleins. Merci de conserver vos textiles chez vous pour le moment.

Collecte des encombrants

La campagne de collecte des encombrants ménagers sur inscription prévue sur le mois d'avril est annulée et reportée à l'automne.

Retzcup, le site d'échanges entre voisins

Le site www.retzcup.fr restera ouvert mais nous vous demandons de stopper les échanges jusqu'à la fin de la période de confinement.

Pour rester informé : www.pornicagglo.fr/covid19-gestion-des-dechets/

L'ÉQUIPE MUNICIPALE RESTE EN PLACE JUSQU'À NOUVEL ORDRE



Jeudi 19 mars, le gouvernement a décidé de reporter les réunions de conseils municipaux élus au premier tour qui devaient désigner les nouveaux maires. Dans les plus de 30 000 communes où une liste a été élue dès le premier tour, le mandat des équipes municipales sortantes est donc prolongé jusqu'à mi-mai. Les deux objectifs de cette mesure : éviter les rassemblements et permettre aux équipes en place de poursuivre leur action face à la crise sanitaire.

À Saint-Michel-Chef-Chef, le Conseil Municipal qui devait se réunir vendredi 20 mars est reporté à une date ultérieure. Le Conseil Municipal reste donc en place jusqu'à nouvel ordre.

CONTACTS UTILES ET RAPPEL DES GESTES BARRIÈRE

Pour les entreprises :

DIRECCTE : 02.53.46.79.69 / pays-de-la-loire@direccte.gouv.fr / www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises
Numéro vert pour connaître les dispositifs mis en place par la Région Pays de la Loire : 0 800 100 200 / www.paysdelaloire.fr

Pour les citoyens :

www.gouvernement.fr/info-coronavirus / www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus

POUR S'INFORMER

0800 130 000

Numéro vert national appel gratuit 7j/7 24h/24

Attention, cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux

Pour toute question d'ordre médical : le **15**

Les SAMU-Centres 15 sont au cœur du dispositif de régulation des soins de ville, des transports sanitaires et des hospitalisations.

Numéro pour les femmes victimes de violences conjugales : 3919
(numéro gratuit, anonyme et accessible 7 j/7)



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades